

la dot de la comtesse Ameline lui tient plus au cœur que sa personne.

— Il ne faut pas s'offusquer de cela, garçon, riposta le marquis, dont un doute assombrissait le front. Beaucoup de mariages se font ainsi en notre temps. peu importe ce qu'a pu être le fiancé, pourvu que le mari soit bon.

— C'est du mari que je me méfie, mon cousin. Il tient peu à la Bretagne, encore moins à la France.

— Tu te trompes, Prigent. Le comte Arthur a obtenu du roi des lettres de naturalisation.

— Et c'est pour remercier le roi de les lui avoir données qu'il s'est affilié à tous les clubs de Paris qui font la guerre au roi ? Drôle de reconnaissance, convenez-en, marquis de Féror !

Le vieillard eut une expression de terreur sur le visage. Tout sceptique qu'il avait vécu, il était demeuré fidèle à ces deux cultes de la noblesse de France, de quelque manière qu'elle les pratiquât : la patrie et la royauté.

— Tu te trompes, te dis-je ! insista-t-il avec force. Je ne puis admettre qu'un Kergroaz soit un félon. Quand nous nous soulevons pour nos privilèges en ce pays, nous jouons nos têtes. Mais autant que le bourreau nous en prenne, nous en avons d'autres à offrir au roi, dont nous ne sapons pas l'autorité.

— Tandis que c'est la tête du roi que veulent prendre les amis de votre Anglais, marquis.

Au lieu de répondre celui-ci frappa sur une table un violent coup de poing et se mit à arpenter rageusement le plancher de la vaste salle dans laquelle il recevait les deux frères.

Mais Alain n'était pas Breton pour rien. Son entêtement égalait celui de son noble parent. Il insista avec véhémence sur les dangers qu'allaient courir non seulement les biens, mais aussi la personne de la comtesse. Il mit à cette exposition une telle conviction, une chaleur si communicative, que l'opinion du marquis, si solidement assise à l'apparence, en fut tout à coup ébranlée. Le vieillard trahit son trouble dans une exclamation.

— Mais, garçon, il est trop tard maintenant pour empêcher ce mariage ; ce serait un effroyable scandale dans le pays.

— Il n'est pas trop tard pour en prévenir les conséquences, insista le tenace marin.

— Et que faut-il faire pour cela, Monsieur l'homme bien avisé ? que te suggère ta prudence ?

— Il faut surveiller de près le notaire qui va rédiger le contrat. Encore un qui ne m'inspire pas grande confiance.

— Ah ! ça, mais tu suspectes tout le monde, tête de fer ? Même ce pauvre tabellion, Me Jorge Darros, le propre neveu du digne Me Philippe Elven, notaire de la maison de Kergroaz, un saint homme s'il en fut !

— Je crains tout dans ce mariage, mon cousin. La comtesse Ameline est en même temps trop belle et trop riche pour l'Anglais.

— Et tu crois, crâne de Breton, que nous l'aurions mieux mariée si elle avait été pauvre ?

— Peut-être ! » répondit Alain, dont la voix eut un tressaillement mélancolique qui n'échappa point au vieux gentilhomme.

L'entretien s'arrêta là. Manifestement le marquis n'en pouvait supporter davantage. Les cervelles armoricaines sont ainsi faites, qu'elles n'acceptent la vérité que sous bénéfice d'inventaire. En revanche, une fois reçue, elle savent la garder.

Ce fut le cas du marquis. Le peu que venaient de lui révéler les deux frères suffit à le rendre songeur. Il se mit à méditer, et, peu à peu, en vint à regretter la précipitation qu'il avait apportée à conclure cette union, qu'à son tour il commençait à juger néfaste.

Malheureusement, il l'avait dit lui-même, une rupture à ce point eût provoqué un véritable scandale.

Il recula devant le scandale et prêcha la résignation à sa nièce. Dix mois plus tôt il avait pris ses doléances en mauvaise part et l'avait intimidée en la renvoyant au directeur de sa conscience.

Par malheur, ce scepticisme, qui dans sa jeunesse et on âge mûr avait fait au marquis de Féror une réputation d'esprit fort en même temps que de bel esprit,

eut pour déplorable conséquence de se manifester dans sa vieillesse sous l'aspect d'une navrante faiblesse.

Quand les vieillards deviennent craintifs, ils ne le sont pas à moitié. Le premier résultat de cette déchéance fut l'incertitude même de ses conseils.

Il ne sut pas plus surveiller le tabellion Jorge Darros qu'il n'avait surveillé le fiancé Arthur de Kergroaz, et ne vit pas se glisser dans le contrat la clause perfide qui assurait au survivant des deux conjoints la pleine propriété des biens de la communauté en l'absence des enfants.

Le mariage fut célébré avec une pompe admirable, ainsi qu'il convenait à l'union des derniers représentants d'une des plus nobles familles de Bretagne. Et pourtant, au milieu des douloureux événements, des graves problèmes, des cruelles angoisses dont la Bretagne comme la France était en ce moment le théâtre, ces réjouissances parurent menteuses et de mauvais augure. On eût dit que de fâcheux pronostics pesaient sur elles.

La veille de la cérémonie religieuse, Ameline avait pris à part son fiancé et lui avait dit, avec une paisible liberté d'esprit et de langage :

— Monsieur, je serai pour vous une épouse soumise et dévouée. Mais, avant de le devenir, je requiers de vous un engagement solennel et qui vous lie sans restriction dans votre foi de chrétien et votre honneur de gentilhomme.

— Ma chère Ameline, répondit galamment le comte Arthur, je suis prêt à me lier par serment, sans même savoir à quoi je m'engage. Libre donc à vous de ne m'en faire connaître la teneur que plus tard.

La jeune fille releva fièrement la tête et regarda son parent bien en face.

— Je n'entends point vous prendre en trahison, Monsieur, ni vous obliger à votre insu. Je tiens à ce que vous sachiez toute l'étendue de vos obligations.

— Or, voici ce que j'attends de vous : j'ai fait vœu de ne vous appartenir en tant qu'épouse qu'après avoir donné à Dieu tout le premier mois qui suivra notre union.

— Il y a, à Sainte-Anne, près d'Auray, un asile pieux ouvert à ces sortes de retraites temporaires. Vous voudrez bien m'y conduire auprès des filles de Dieu, qui m'y gardent une place, afin que j'accomplisse en ce lieu toutes mes dévotions, car je dois vous prévenir que je suis scrupuleuse et qu'à mes yeux la parole donnée à Dieu est aussi respectable que celle que l'on donne aux hommes.

— Ma piété doit vous plaire, car elle est le plus sûr garant de ma fidélité conjugale. Etes-vous prêt, Monsieur, à prendre envers moi cet engagement d'honneur ?

Arthur de Kergroaz s'inclina avec une déférence souriante.

— Madame, bien que votre vœu retarde l'heure désirée qui doit combler les miens, j'aurais mauvaise grâce à mettre obstacle à son accomplissement ; faites donc à votre guise.

— Je vous conduirai au pieux asile de Sainte-Anne d'Auray et vous attendrai tout le temps qu'il vous plaira de consacrer au service de Dieu. Par exemple, je ne saurais m'engager à l'employer aussi pieusement que vous. Vous me pardonnerez cette faiblesse, qui tient à la différence de nos éducations. Nul doute qu'à votre contact journalier et à la faveur de vos conseils comme de vos prières, je ne parvienne moi-même à une édifiante conversion.

Il persifflait. Ameline fut désagréablement impressionnée, et ses craintes vagues s'en accrurent.

Elle dissimula néanmoins cette impression et fit préparer la grande berline de voyage, dans laquelle elle eut l'imprudence de placer, avec le linge et les toilettes nécessaires à son séjour au couvent, une somme fort importante en numéraire, quatre-vingt mille francs environ, appât trop tentant et surtout de trop facile aspect pour les cupidités toujours en éveil.

Le départ eut lieu le 13 décembre au soir, et cette date parut de mauvais augure.

On avait essayé d'ajourner ce voyage au lendemain. Mais le comte Arthur, peu superstitieux de sa nature, avait si bien raillé les croyances timorées des servi-

teurs de la comtesse, qu'il leur avait fait honte de leurs folles terreurs.

La route choisie avait été la plus courte, mais non la meilleure. Au lieu de prendre par Carhaix, l'équipage des deux époux avait suivi le chemin sauvage et mal famé qui traversait la forêt autour du Huelgoat. M. de Kergroaz, désormais le maître, avait, sous prétexte d'économies, congédié tout le personnel des serviteurs.

Et ceux-ci n'avaient pas encore fait dix lieues sur la voie du retour, qu'une terrible nouvelle leur était parvenue.

Un accident effroyable était survenu. En passant près du gouffre du Huelgoat, la plus grande des deux berlines, celle qui contenait les nouveaux mariés, avait versé. La comtesse avait été gravement blessée, si gravement que son mari avait doublé les étapes pour la porter au couvent de Sainte-Anne, où elle n'était arrivée que pour y mourir.

Tout aussitôt le chapelain du manoir et les deux frères Prigent avaient pris les meilleurs chevaux, afin d'aller porter leurs soins à la jeune châtelaine mourante. Mais il y avait trois jours de bonne course du pied du Méné-Hom au sanctuaire révérend.

Lorsque les trois fidèles étaient arrivés, ils n'avaient trouvé que le comte tout en larmes sur la bière qu'on venait de clouer. Et comme ils réclamaient le corps pour le placer dans la sépulture des aïeux, la supérieure du couvent avait exhibé une sorte de testament d'une écriture tremblante et brisée.

— Puisque je n'ai pu remplir mon vœu, disait cette écriture, je désire que ma dépouille repose à perpétuité dans les caveaux de l'Asile, sous la garde de Dieu et la tutelle de notre mère sainte Anne.

Cette déclaration n'était pas signée, ce qui s'expliquait, disaient les bonnes Religieuses, par le dérangement mental de la mourante. Le comte Arthur confirmait leurs dires, et, pour bien en établir la véracité, il avait remis au couvent une somme de dix mille francs pour l'entretien de sa tombe et la fondation de cent messes à perpétuité pour le repos de son âme.

En agissant de la sorte, il n'avait fait, disait-il, que se conformer au désir suprême de la jeune morte.

Tout cela parut bien hâtif, bien peu vraisemblable aux trois voyageurs. Leurs soupçons s'éveillèrent.

Mais ils comprirent qu'une terrible partie était engagée, dans laquelle la vie même et la fortune d'Ameline était l'enjeu. Ils se dirent que l'Anglais avait sans doute fort bien pris ses précautions pour que son crime, si crime il y avait, ne fût pas découvert.

Ils feignirent de se retirer, afin de laisser au comte le temps de s'éloigner lui-même.

Leurs prévisions étaient fondées. Arthur de Kergroaz s'empressa de quitter le couvent, dont le séjour assurait-il, lui était devenu insupportable. Seulement, au lieu de rentrer au manoir, il porta son désespoir à Paris. Cet époux désolé avait besoin de distractions.

Alain et Jean avaient eu le temps de faire une remarque, ou plutôt une constatation importante.

Des trois berlines qui avaient emporté les nouveaux mariés et leur suite, deux seulement étaient à Sainte-Anne.

En outre, le baron de Saint-Julien, l'officier anglais Sholton et le serviteur Ralph Gregh, dit Killerton, n'étaient plus là.

Rapidement les deux frères et le chapelain, l'abbé Kerhuel, avait dressé leur plan.

Ils mirent la supérieure en demeure de faire ouvrir la bière avant que le caveau se fermât.

Celle-ci se refusa à exécuter l'ordre en l'absence du comte, et exigea un ordre émanant des autorités ou, tout au moins, du plus proche parent de la défunte. Ce parent était le marquis de Féror. Jean Prigent partit à franc étrier et le surlendemain matin ramena le vieux gentilhomme en personne, auquel il avait communiqué ses doutes.

Alors il se passa dans les caveaux de la chapelle du couvent une scène pleine d'une sombre horreur.

PIERRE MAEL.

(A suivre)